

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

DECEMBRE 2017 N° 53



*Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque*

LA PLUIE ou LE PLUI

Au féminin, on dit « La PLUIE ». Au masculin, on dit « Le PLUI ». Mais comme il pleut de moins en moins et que notre petit journal n'a pas la réputation de perdre son temps à parler de la pluie et du beau temps, on va se contenter aujourd'hui de parler du PLUI !

Cessons ce jeu de mots en guise d'introduction et venons-en au fait. Qu'est-ce donc qu'un PLUI ? C'est un document d'urbanisme comme l'était le PLU à l'échelle communale. Mais, pour faire face aux questions d'étalement urbain, de raréfaction du foncier, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources et de pénurie du logement, le niveau communal de la planification de l'aménagement de l'espace n'est pas aujourd'hui le plus approprié. L'échelle intercommunale apparaît la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements. La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) de mars 2014 rend obligatoire la prise de compétence "PLU" pour les communautés de communes. C'est donc la Communauté de communes de Lalbenque-Limogne qui va se charger d'établir ce nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui, à terme, viendra se substituer à tous les autres documents communaux antérieurs.

Où en est-on ? Aux premiers balbutiements de la réflexion puisque le bureau d'études chargé de coordonner les différents travaux n'est toujours pas choisi. Nous en avons au moins pour deux ou trois ans de travaux, de réunions, de concertation, d'enquête publique...avant la signature définitive de ce document qui va engager notre territoire sur les 20 ou 30 ans à venir. C'est donc un document d'une extrême importance qui va s'élaborer au fil des mois et des années. Il doit permettre de mettre en cohérence autour d'un projet territorial commun les politiques publiques qui organisent notre cadre de vie quotidien, notamment en matière d'urba-

nisme, d'habitat, de déplacements, de développement économique et touristique, d'implantations commerciales, de protection de l'environnement... le tout dans une perspective de développement durable. C'est un document « politique » de construction du territoire et l'ASEL invite tous les citoyens à donner leur avis, à s'intéresser aux travaux des commissions et à participer aux réunions publiques.

C'est aux citoyens et à leurs associations d'imposer leur volonté de voir évoluer leur territoire vers un urbanisme mieux maîtrisé, autour des bourgs, en interdisant les constructions anarchiques (mitage) dispersées un peu partout sur le territoire. Dans ce domaine, la commune de Lalbenque, avec son PLU vieux de 10 ans, pourrait obtenir le premier prix au concours des communes les plus « mitées » avec des lotissements aux frontières de la commune ! Nous l'avons souvent évoqué dans la Caselle. C'est aux citoyens de veiller à l'harmonisation des paysages, à la protection des espaces naturels, des zones agricoles et de la biodiversité...sans oublier les zones tampons aux abords du chemin de Saint-Jacques. C'est à nous tous d'œuvrer pour aller vers un développement écologiquement soutenable dans le respect des documents du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et de la charte du Parc Naturel Régional.

Dans cette optique de voir les citoyens s'emparer de cette réflexion pour ne pas la laisser aux seuls élus et au bureau d'études, notre association, l'ASEL, invite chaque commune à créer un groupe de travail composé de citoyens habitant la commune (élus ou non élus) et intéressés pour enrichir le débat et les réflexions. Ce groupe de travail pourrait ainsi transmettre au bureau d'études, à la commission technique et à la commission de pilotage les différentes réflexions issues de leurs travaux.

Beaucoup d'élus craignent que les nouvelles contraintes imposées par les différentes lois depuis quelques années ne viennent mettre un frein à leur appétit de voir s'étendre à l'infini les zones constructibles pour permettre à leur commune de délivrer un maximum de permis pour augmenter la population. C'est ce qu'on appelle l'obsession du zonage, une maladie fréquente chez certains élus. Ce temps de la démesure est terminé et il n'y a rien de scandaleux à voir les zones à urbaniser autorisées uniquement autour des bourgs, des services et des commerces. Ce sera autant de déplacements inutiles épargnés, des économies d'énergies et une diminution d'émission de CO 2 dans un territoire où la mobilité s'exerce essentiellement avec la voiture. Il n'y a rien de scandaleux à limiter les parcelles à moins de 2000 mètres carrés pour la construction d'une maison d'habitation. Et ce n'est pas en étendant l'urbanisation dans les campagnes qu'on va redynamiser les centre-bourgs moribonds dans lesquels on trouve pas mal de maisons à vendre ou à louer. A noter un parc de logements vacants toujours en augmentation.

Nous ne sommes plus au vingtième siècle avec nos vieux réflexes de consommation du paysage et du territoire comme si ces deux notions étaient inépuisables. Rappelons pour mémoire que la surface d'un département moyen disparaît, en France, tous les 7 ans sous le bétonnage (on emploie désormais le joli mot d'artificialisation !!!) dû aux habitations, aux commerces, aux ronds-points et autres zones artisanales. Certes, le Lot n'a rien à voir avec un département urbain ni avec le méga projet délirant d'Europa City (complexe commercial de 300 hectares aux portes de Paris) mais ce sont ces mêmes vieux schémas de pensée qui sont à l'œuvre chez ces partisans du bétonnage à outrance sans cohérence avec des projets de développement sou-

nable et de conservation de la biodiversité. « *Si on continue à consommer avec une telle gourmandise nos espaces naturels et nos terres agricoles, à un moment se posera la question de notre souveraineté alimentaire. Les terres agricoles doivent rester des terres rares qu'il faut protéger* »...tels étaient les propos récents de Nicolas Hulot. Aux élus locaux et à chacun d'entre nous d'être en capacité de discerner ce qui est nécessaire de ce qui est superflu pour le développement harmonieux de notre territoire.

Chaque commune doit désigner un élu « référent » dont le rôle sera d'être le lien, l'interface entre les habitants de la commune et le bureau d'études et le comité technique. Devant la façon dont s'est passée la désignation de l'élus référent de Lalbenque, on est en droit de s'inquiéter. Il n'y a pas eu le moindre choix, pas la moindre élection. C'est le premier adjoint, Paul Pinsard, qui a été désigné par le maire. Autrement dit, ce sont les mêmes élus (Jacques Pouget et Paul Pinsard) qui étaient à la manœuvre en 2007 pour imposer le PLU communal et qui sont de nouveau au gouvernail dix ans plus tard pour le PLU intercommunal. Quand on connaît les incohérences du document d'urbanisme communal d'il y a dix ans, on peut légitimement se faire du souci. A mois que la sagesse de l'âge n'ouvre les yeux à ces élus pour les dissuader de retomber dans les bonnes vieilles erreurs du passé ! Une raison supplémentaire de rester vigilants !

Notre association et la Caselle Enchênée reviendront souvent, dans ces deux ans à venir, vers les citoyens pour les informer de l'avancement des travaux de réflexion pour l'élaboration de ce PLUI.

Daniel Pasquier

SULFOXAFLORE...CA DEFLORE

« Pitoyable, pathétique et irresponsable... ! » Le patron de l'Union Nationale de l'Apiculture Française ne décolère pas et n'a pas mâché ses mots à l'égard de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (l'ANSES). Les experts de cette agence nationale ont discrètement autorisé deux nouveaux insecticides, le Transform et le Closer, pour remplacer les néonicotinoïdes, ces insecticides « tueurs d'abeilles » dont l'interdiction totale sur le sol national est programmée en 2020. La raison du courroux du patron des apiculteurs ? Elle est simple et largement fondée quand on sait que le Sulfoxaflor est la molécule efficace de ces deux produits et que cette molécule est classée aux Etats-Unis parmi les ... néonicotinoïdes !!! Ce sont des insecticides systémiques, c'est-à-dire qu'ils circulent dans la totalité de la plante « traitée » et qu'ils détruisent le système nerveux central de

l'insecte qui les approche.

Ces deux derniers insecticides sont les derniers nouveau-nés et les petits chéris de DuPont, transnationale qui pèse 31 milliards d'euros. Ces authentiques assassins ont laissé derrière eux, depuis l'apparition du Gaucho en 1994, des milliards de cadavres d'abeilles, vidant les ruchers par milliers. Quantité d'autres appellations ont tué abeilles et insectes, comme le Bambi – pas mal ce nom, hein ?-, le Confidor, le Cruiser, le Protéus. Tous sont pourvoyeurs d'énormes profits pour les géants Bayer, BASF, Syngenta ou DuPont. Et nous savons tous les innombrables manœuvres de désinformation conduites par ces amis de l'homme qui n'ont jamais eu d'autre but que de gagner du temps pour se remplir les poches et se gaver de milliards de profits.

A chaque interdiction, un nouveau produit surgit et les insectes continuent de mourir. Une étude récente montre que la biomasse des insectes volants a diminué de près de 80% en moins de trente ans chez nos voisins allemands. C'est évidemment la même chose en France et souvenez-vous de votre pare-brise de voiture après un long voyage il y a 30 ans : il était couvert d'insectes écrasés. Aujourd'hui, plus rien : les pare-brise restent propres car il n'y a plus d'insecte dans l'air. Et pas seulement les insectes ! Tout fout le camp : les abeilles, les oiseaux, les papillons, les sauterelles, les grenouilles... A ce rythme, il ne s'agit plus d'une destruction. On devrait parler d'apocalypse.

Tout cela, nos génies d'experts de l'ANSES le savent. Alors pourquoi en rajoutent-ils une couche ? La réponse est assez simple. L'ANSES a vu le jour en 2010 sur les ruines de trois anciennes agences à la réputation ruinée parce qu'il y avait

alors quantité de conflits d'intérêts entre agence publique et intérêts industriels. Il y a fort à parier que les hommes ont changé, que le nom de l'agence a changé mais que les pratiques de corruption et de lobbying sont toujours les mêmes. Dans un pays démocratique comme le nôtre, il serait sain, il serait heureux de prononcer la dissolution de l'ANSES qui a tant failli à sa mission supposée de protection de la population des vivants...hommes et animaux, tous solidaires dans l'hécatombe en cours. Et que verrions-nous renaître sur les cendres de cette agence « dissolue » ? Probablement une autre agence avec les mêmes pratiques...sauf si les pouvoirs publics manifestent un jour une réelle volonté de se mettre en travers des pouvoirs de l'argent et du profit qui mènent le monde à sa perte.

Texte en partie inspiré par deux articles du Canard Enchaîné et de Charlie Hebdo.

LOTISSEMENT DU PIGEONNIER : BONNE NOUVELLE !

Certains lecteurs sont peut-être lassés de lire des articles sur ce fameux lotissement du pigeonnier, à Lalbenque. Il est vrai que la Caselle Enchênée n'a pas lâché la bride sur ce dossier et n'a cessé de dénoncer ce monumental manque de vigilance de la mairie, il y 10 ans, en laissant se construire ce type de lotissement. Mais ce coup-ci, c'est une bonne nouvelle qui nous invite à revenir sur ce sujet. Dans le dernier numéro, après avoir pointé la mauvaise foi du maire dans ses déclarations très approximatives sur les surfaces appartenant à la mairie, nous invitons la municipalité à sauver au moins la petite zone de 1477 mètres carrés destinée à l'implantation de trois constructions avec 7 locaux à vocation commerciale. Cette bande de terrains se situant devant le pigeonnier, en bordure de la route de Laburgade, nous allions directement à une catastrophe irrémédiable car ces futures constructions feraient disparaître à jamais l'ancestral pigeonnier de la vue des passants à partir du rond-point du Mercadiol.

Suite à cet article, l'ASEL a écrit une lettre au maire l'invitant à faire preuve de sagesse et à entrer en négociation avec le promoteur du lotissement pour racheter cette bande. Nous étions également déterminés à lancer une pétition auprès de la population. Notre lettre a été lue lors de la séance du conseil municipal du 9 octobre et, à notre grande et bonne surprise, l'assemblée s'est prononcée à une large majorité pour engager des négociations pour un éventuel rachat. La première offre de 60 000 euros faite par le promoteur paraissant élevée à l'ensemble du conseil, il fut confié au maire Jacques Pouget de négocier pour une offre plus acceptable. Ce qui fut fait avec un certain brio puisque la proposition de rachat de cette bande de terrain est tombée à 46 000 euros. Il ne restait plus qu'à entériner cette décision par un vote du conseil qui, à l'unanimité moins une voix, a décidé, le 13 novembre dernier, que la commune de Lalbenque allait deve-

nir propriétaire de cette surface.



Bientôt ce panneau publicitaire va disparaître

Bien sûr, le prix d'achat est élevé (autour de 32 euros le mètre carré) mais il est deux fois moins cher que le prix initial. Rappelons que c'est un terrain viabilisé, ce qui explique le prix de départ (90 000 euros avant la première offre à la mairie) qui peut sembler excessif.

La municipalité a fait preuve de sagesse en réalisant cet effort financier pour limiter la catastrophe déjà à l'œuvre depuis trois ou quatre ans. Le promoteur, en faisant une offre très raisonnable, a également montré l'intérêt qu'il portait à ce pigeonnier et au souci légitime des habitants de protéger l'ensemble de l'espace devant l'emblème de Lalbenque. Quant à notre association et à la Caselle Enchênée, nous avons été, comme de coutume, dans notre rôle de regard critique et de contre-pouvoir en dénonçant la stupidité qu'aurait été celle de laisser construire ces bâtiments à vocation commerciale.

Rajoutés aux 1500 mètres carrés dont la mairie est déjà propriétaire, la municipalité dispose de 3000 mètres carrés et peut désormais envisager une plantation d'arbres à feuillage persistant pour protéger, à l'arrière du pigeonnier, la vue des

maisons du lotissement. On peut aussi imaginer un aménagement paysager... autant de choses qui semblaient impossibles sur la surface du timbre-poste que représentaient les 1522 mètres initiaux possédés par la commune.

Allez, un dernier mot qui risque de gâcher un peu la fête. Devrait-on terminer en disant « Tout est bien qui finit bien » ? Non, bien sûr. Car ce sauvetage in extremis de cette petite bande n'efface rien des conséquences de la décision prise il y 10 ans de laisser filer ces 4,2 hectares à un promoteur privé pour y bâtir toutes ces maisons d'habitation alors qu'une grande partie de ce terrain, la moitié par exemple, aurait dû être « sacralisée » par la municipalité pour mettre en valeur le pigeonnier et offrir un poumon vert en plein cœur du village.

Daniel Pasquier



BILLET D'HUMEUR

L'ASEL (Association de Sauvegarde de l'Environnement du territoire de Lalbenque) serait-elle devenue un repaire de vieux anarchistes sur le déclin ou de gauchistes en attente du « Grand soir » ? La question est posée. Les avis sont contrastés et les citoyens feront leur choix.

Mais il semblerait utile de rappeler que l'objectif premier de cette « vénérable » association (non de malfaiteurs mais de type loi 1901) est de s'intéresser aux problématiques environnementales et d'aménagement de notre territoire. Son journal, la Caselle Enchênée, exerce au sein de la communauté un rôle de contre-pouvoir nécessaire à la construction d'une démocratie digne de ce nom et ce dans le respect du droit à la liberté d'expression...liberté parfois bien cher payée au vu des derniers événements survenus sur la commune. A bon entendeur, salut !

Jean Devic

ANAGRAMME RENVERSANTE : le capitalisme chéri

Les lecteurs de la Caselle Enchênée sont désormais habitués à trouver dans chaque numéro un article réservé aux surprises des anagrammes. Petit rappel pour ceux qui ignoreraient encore ce qu'est une anagramme : réaliser un mot à partir de l'ensemble des lettres d'un autre mot, ou une phrase avec une autre phrase. Plus qu'un jeu d'esprit, cet exercice révèle parfois de drôles de surprises.

Ce mois-ci, nous allons nous intéresser au CAPITALISME CHERI ! Deux mots qui, mis côte à côte, peuvent heurter le lecteur et ressembler à un oxymore...comme l'obscur clarté, le soleil noir ou le glorieux débris ! Capitalisme chéri ? Mais, direz-vous, qui peut chérir une idée aussi froide que le capitalisme ? Rassurez-vous, ils sont nombreux ! Il y a ceux qui en sont les plus beaux fleurons, les capitaines d'industries, les patrons de multinationales, la majorité des hommes politiques, les actionnaires qui veulent des dividendes à deux chiffres...mais aussi tous ceux qui pensent, tout en déplorant les effets dévastateurs de ce système, qu'il n'y a pas d'autre alternative et que, après la chute du communisme, le capitalisme est le seul chemin qui peut permettre aux 7,6 milliards d'êtres humains de continuer à s'enrichir et assurer la croissance de nos niveaux de vie. Oui, le capitalisme est devenu LA religion universelle qui dépasse tous les clivages religieux traditionnels. Et malheur à ceux ou celles qui osent afficher une autre pensée, qui osent proclamer que le capitalisme n'a pas toujours existé, qu'il n'est qu'une forme d'organisation récente. Toute l'humanité, pendant de très longues périodes, et encore une bonne partie de l'humanité jusqu'à une date récente, a vécu sans les catégories capitalistes. Cela démontre au moins que le capitalisme n'a rien de naturel.

Donc, le capitalisme est chéri par beaucoup d'entre nous. Mais attention ! L'anagramme découverte avec LE CAPITALISME CHERI va en refroidir plus d'un et il est possible qu'il soit, après coup, un peu moins chéri. Car l'anagramme de cette expression est LE CLIMAT PAIE SI CHER !!! Etonnant, non ? Eh oui, le climat paie une sacrée addition ! Mais nous savons tous que le dérèglement climatique n'est pas tombé du ciel et qu'il n'est que la conséquence de nos errances et de notre adhésion à cette nouvelle religion, le capitalisme, et à son Dieu vénéré par tous : l'ARGENT ! Mais cette vénération générale et les prières incessantes adressées à sainte CROISSANCE, sainte patronne des profits, ont des effets terrifiants dont le climat est la première et la plus évidente victime...sauf pour quelques climato sceptiques à la Donald Trump. Oui, le climat se dérègle. Le pire est probablement devant nous. Nous organisons des COP 21...22...23 (la dernière à Bonn) mais dans le même temps, on applaudit à l'annonce du contrat du siècle d'Airbus qui vient de vendre 430 appareils A 320 à une société américaine ! Il est là le « capitalisme chéri », niché dans cette fuite en avant, dans cette croissance sans fin dont tout le monde sait qu'elle nous conduit tout droit à une augmentation régulière de la température de notre maison commune, la Terre. La planète chauffe, la maison brûle, la biodiversité végétale et animale disparaît à une vitesse prodigieuse...mais tout le monde continue à chérir le système qui fait tourner les sociétés à l'échelle mondiale. LE CAPITALISME CHERI...et son anagramme LE CLIMAT PAIE SI CHER, voilà bien un rapprochement que les citoyens que nous sommes devraient méditer avant d'aller voter pour les illusionnistes qui mènent le monde.

Arnaud Selipieq

JOURNEES DU PATRIMOINE

Les Journées du Patrimoine auxquelles l'ASEL était partie prenante aux côtés des Amis de Lalbenque a été une belle réussite.

Le samedi 16 septembre, chantier de rénovation d'une jolie fontaine à Marcenac et réfection du lit du ruisseau des Valses. Nous étions 17 bénévoles. Voir les quelques photos ci-jointes avant et après. Très bonne ambiance, efficacité et déjeuner partagé ensemble qui s'est terminé sous la pluie. C'est cette pluie qui a mis fin au chantier qui, initialement, devait se terminer vers 17 heures. A noter la visite du maire qui nous a fait le plaisir de venir nous voir. C'est peu de chose mais c'est un signe de reconnaissance de la part d'un élu qui approuve et encourage nos actions en faveur du patrimoine.

Le dimanche 17, les 7 "monuments" de Lalbenque (les 4

églises, la maison Boissy, le pigeonnier et la caselle de Nouel) que l'on pouvait visiter ont reçu pas mal de monde...mais moins qu'on aurait pu l'espérer à cause des conditions météo.

Avant les travaux



Quarante personnes au pigeonnier (8 livres de Mijndert Jape vendus ! Merci Mijndert), une quarantaine également à l'église de Paillas.



Merci à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à ces deux journées.

Kevin Delon

Après les travaux



LE BISTRO D'ESCAMPS

Depuis le mois de mai 2017, le Bistro a rouvert ses portes sous le statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Une SCIC, c'est une société SARL qui se compose de 3 catégories : salariés, sociétaires bénévoles et entreprises publiques ou privées.

En toile de fond, la volonté d'une poignée de personnes d'Escamps et d'ailleurs d'agir sur le développement de notre territoire rural, en terme social, économique et culturel.

Le Bistro, c'est un bar, un restaurant, une épicerie et des animations... bref un lieu convivial et chaleureux où les animations proposées sont un prétexte à la rencontre.

Côté Restaurant, il y a du nouveau, car depuis début octobre, c'est Gaetane HENS qui est aux commandes de la cuisine.

Gaetane est une chef de cuisine dynamique, pétillante qui apporte une réelle identité culinaire. Sa spécialité étant « la cuisine du monde », elle manie avec subtilité les saveurs et les épices d'ailleurs, un vrai voyage culinaire !!!

Et 100% fait maison, de la sauce salade à la mayonnaise en passant par les frites ou la pâte à tarte. Tout est préparé par notre chef.

Afin de découvrir sa cuisine, nous proposons une carte « A la bonne franquette », des entrées (entre 4€ et 9€), des plats (entre 7.50€ et 16€), des desserts (entre 4€ et 7€).

Chacun est libre de faire sa propre formule en fonction de ses envies et de son appétit.

Côté épicerie, nous essayons de développer une épicerie principalement de produits locaux avec une partie dépannage.

Là aussi, ça bouge, durant 2 mois du 4 novembre au 26 décembre, nous avons envie de mettre en avant les savoirs faire « Made in Lot », donc, nous ouvrons une boutique éphémère « l'Annexe », à côté du Bistro.

Ouverte tous les samedis et dimanches de 11h00 à 18h00 et la semaine sur RDV, l'Annexe vous propose bijoux, accessoires, déco, meubles, vêtements, livres, papeterie etc..., le tout fabriqué par des créateurs et créatrices des environs. Des idées cadeaux pour la fin d'années plus que sympathiques !!!

Côté bar et animations, l'équipe du Bistro se démène pour proposer un programme varié et hétéroclite, chaque mois, il y a un concert, une soirée occitane, une soirée « repas du monde », une soupe avant le cinéma, une soirée poésie, parfois une soirée dansante, une conférence.....

A très vite au Bistro !!!

Aurélie Moles

Contact et infos du Bistro :

Mail : lebistrodescamps@gmail.com

Page Facebook: le bistro d'escamps

Tél : 05.65.24.31.56 / 06.22.20.36.30

OPERATION MILLE MAINS

Encore un beau succès, le 7 octobre dernier, pour cette troisième édition de l'opération « Mille mains à la pâte » pour redonner vie et beauté à ce fameux chemin de Saint-Jacques de Compostelle emprunté chaque année par plus de 10 000 marcheurs et pèlerins. Une nouveauté cette année : c'est sur l'ensemble des 130 kilomètres de traversée du département, d'est en ouest, (de Montredon à Monlaurun) que des bénévoles ont accepté de donner de leur temps pour la réfection des murets, le débroussaillage des bords de chemin et la remise en état du petit patrimoine abandonné. L'exemple de l'initiative des bénévoles de notre Communauté de communes, en lien étroit et avec l'appui de l'Office de Tourisme de Lalbenque-Limogne, a fait des petits dans les autres territoires du département et on ne peut que s'en réjouir.

Malgré une petite baisse des participants, le bilan de cette année est remarquable et plus directement palpable que les deux premières années : 620 mètres linéaires de murets reconstruits, 5370 mètres linéaires de débroussaillage, deux sièges en pierres mis en place et surtout 24 éléments de patrimoine restaurés ou mis en valeur (puits, gariottes, lits de ruisseau...). Un beau résultat pour une seule journée avec 350 bénévoles.

Un bravo aux organisateurs de cette opération et tout spécialement aux deux pilotes essentiels que sont Yves Lacam de Limogne et Guy Messal de Lalbenque. Bravo aussi à tous les autres membres du comité d'organisation (un ou deux membres par commune) et un merci sincère à tous les bénévoles qui gardent un excellent souvenir de cette journée où l'efficacité du travail a été à la hauteur du plaisir d'œuvrer

ensemble pour une cause commune qui dépasse nos petits intérêts particuliers. Dans une société narcissique qui pousse les individus à un individualisme forcené, il est bon de constater que le bénévolat a encore de beaux jours devant lui. Une déclinaison de la société du don qui se nourrit de liens et d'échanges en opposition à la société de l'intérêt privé et du pouvoir qui se nourrit de repli sur soi.

Daniel Pasquier



RESERVE NATURELLE GEOLOGIQUE DU LOT

Savez-vous que depuis le 2 juin 2015, suite à un décret signé par Ségolène Royal, le département du Lot possède la plus grande Réserve Naturelle Géologique de France. En termes de surface, c'est 800 hectares qui sont concernés. En termes de communes, c'est 21 communes toutes situées, à l'exception de Crayssac, dans le périmètre du Parc Naturel des Causses du Quercy (PNR). Dix de ces communes appartiennent à la Communauté de communes Lalbenque-Limogne. En termes de sites, c'est 85 sites qui racontent à la fois les plages et lagons du Jurassique de 170 à 150 millions d'années, les forêts tropicales et savanes de l'ère tertiaire en même temps que la sculpture incessante du calcaire par l'eau. La plage aux Ptérosaures et les Phosphatières sont les deux témoins majeurs de cette longue histoire.

La plage aux ptérosaures de Crayssac :

Il y a peu, c'était une carrière ouverte pour extraire des pierres de dallage. Mais au Jurassique, c'était une plage où

les ptérosaures (reptiles volants) ont imprimé leur place. Mais ils n'étaient pas seuls. A marée basse, tortues, crocodiles, dinosaures venaient aussi se nourrir dans les laisses d'eau piégeant crustacés, mollusques, poissons...Le soleil asséchait rapidement la boue déposée qui se craquelait. Jusqu'à ce que la marée suivante vienne déposer un mince film de boue, scellant pour l'éternité les empreintes de tous ces animaux. Plus de trente espèces ont été identifiées et leur écologie précisée.

Les phosphatières : 50 millions d'années d'évolution !

Vestiges de la ruée vers le phosphate qui a marqué la fin du XIX ème siècle, ces sites témoignent d'une riche biodiversité passée. 600 espèces, entre moins 52 millions d'années et notre époque actuelle, ont été identifiées : des milliers de restes osseux et dentaires, des graines, des fruits, des momies de batraciens et de reptiles, des insectes.

Ces fossiles témoignent des interactions entre évolution biologique et modifications environnementales, notamment lors du grand changement climatique et faunique planétaire appelé « La Grande Coupure » il y a 34 millions d'années.

Les missions de la Réserve Naturelle peuvent se décliner de la façon suivante : surveillance du territoire et police de l'environnement, information et sensibilisation des acteurs locaux au patrimoine géologique, connaissance et suivi des sites et des collections, travaux d'aménagement pour la pré-

servation et la restauration des sites, coordination des recherches scientifiques.

La responsabilité de la gestion de la Réserve Naturelle est revenue au Parc Naturel des Causses du Quercy avec Thierry Pélissié comme conservateur, épaulé par Sébastien Durand

Cet article est tiré du dépliant édité par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy que vous pouvez vous procurer dans les deux antennes des Offices de Tourisme de Lalbenque et de Limogne.

MISE AU POINT

Suite à l'article du dernier numéro de la Caselle où nous félicitons le maire d'avoir sauvé la maison Boissy alors que les autres membres de son conseil envisageaient de détruire cette maison, la plus vieille de Lalbenque et certainement un des derniers vestiges du castrum, nous avons reçu un courrier de Serge Boissel, ancien adjoint, qui tient à apporter les éléments suivants :

Je tiens à faire une mise au point au sujet de la maison BOISSY. C'est vrai que cette maison est importante pour notre patrimoine et qu'il fallait la conserver. Mais, si vous le permettez, petit rappel historique. A cette époque, au début des années 1990, dans ce quartier, les maisons étaient en ruine, les murs éventrés, les toitures effondrées. Un arrêté de péril avait même été pris et des barrières mises en place pour sécuriser ce secteur. La mairie décide alors de réhabiliter ce quartier et cède le projet à POLYGONE HLM d'AURILLAC. En tant qu'artisan, je suis retenu pour la partie gros/œuvre et démolition. Nous démolissons donc ces ruines et, très vite, nous découvrons que les murs nord et ouest de la maison BOISSY sont prêts à s'écrouler. Il était donc impossible pour les ouvriers de travailler à la nouvelle bâtisse avec un tel risque d'effondrement. A mes yeux, la seule solution était de démolir la maison. J'en ai informé le maire JACQUES POUGET qui n'a pas été de cet avis. Il fallait, selon lui, conserver la maison. Après bien des débats au sein du conseil de l'époque, nous nous rangeons à sa décision et

je l'en félicite encore maintenant. Mais il fallait trouver une solution. Avec l'accord de POLYGONE, il a été décidé de soutenir la maison Boissy en intégrant ses murs dans la nouvelle construction. Cette opération n'a pas été simple mais le résultat est là : la maison est debout et, désormais pour très longtemps car soutenue par les logements HLM. Je reconnais que je m'étais précipité dans ma réflexion et que, grâce à la ténacité Jacques Pouget, nous avons évité une grosse erreur. Durant toutes les années que nous passons sur terre, nous ne prenons pas toujours les bonnes décisions. Cette mise au point a pour but de clarifier les choses : ce n'était pas par plaisir que nous parlions de démolition et les conseillers municipaux de l'époque n'étaient pas plus bêtes que ceux d'aujourd'hui !

Serge Boissel

Dont acte si nous avons été un peu vite en besogne en parlant, dans le dernier numéro, de « l'aveuglement et de la bêtise » des conseillers municipaux du premier mandat de Jacques Pouget, de 1989 à 1995. Merci à Serge Boissel d'avoir remis cette histoire dans son contexte qui était, jusqu'alors, inconnu de la Caselle Enchênée. Voilà ce qui s'appelle un échange cordial autour d'un article qui appelait quelques précisions. Notre petit journal associatif est toujours prêt à jouer ce jeu démocratique, par un dialogue paisible. Certains devraient en prendre de la graine.

ASEL

Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque

Site internet : <http://www.asel.eu.com/>

Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal, alors n'hésitez pas à nous rejoindre



Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

- Individuel : 15€ / an
- Pour un couple : 25€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 : n° 46/2007/06